



RETRAITÉS 55

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Plus Belle la Retraite

La revue de l'Union Territoriale des Retraités CFDT de la Meuse, 11 place de la Couronne 55001 Bar le Duc Cedex

N°2 janvier-février-mars 2022

L'édito du Trésorier

Au moment où je rédige cet édit, il est encore temps de vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2022, même si cette revue arrivera plus tard dans votre boîte aux lettres,

Que cette année soit enfin celle de l'éradication de ce vilain virus qui nous affecte depuis deux ans et qui nous empêche de vivre pleinement.

Un peu mieux que 2020, l'année 2021 nous aura permis de nous rapprocher des adhérents avec la tenue (enfin) de notre Congrès en septembre à l'école hôtelière de Verdun, avec dix mois de retard.

Les trente cinq adhérents qui se sont déplacés à Verdun ont pu apprécier ce moment de travail et de convivialité.

Après une année où il n'était pas possible de se rencontrer autrement qu'en visioconférence, l'équipe animatrice a pu cette fois se réunir en présentielle, même si elle a dû s'expatrier des locaux CFDT, trop petits pour le respect des règles sanitaires.

Ajustement des cotisations en 2022

Après plusieurs années consécutives où nous n'avons pas jugé opportun de modifier les taux de cotisation (malgré les directives de la Confédération), nous avons décidé de suivre l'augmentation préconisée au niveau national pour 2022 :

+0,4% (les pensions de retraite augmentant de 1,1%)

Cette décision ayant été prise en fin d'année, nous n'avons pas eu le temps de vous prévenir avant l'échéance du PAC de janvier, Veuillez nous en excuser.

Prélèvement Automatique des cotisations (PAC)

Autre prérogative de la Confédération, c'est la mensualisation du PAC.

Actuellement l'UTR 55 continue de prélever trimestriellement les adhérents qui ont choisi cette possibilité.

Les adhérents salariés, quant à eux sont, pour la grande majorité, prélever mensuellement et souhaiteraient continuer ainsi lorsqu'ils rejoignent l'UTR. Hélas, ce ne peut être possible que si cela s'applique à l'ensemble des adhérents.

C'est pourquoi nous proposons aux adhérents concernés, dans le courrier qui accompagne cette deuxième édition de **Plus Belle la Retraite**, de se prononcer : **Pour** ou **Contre** ce passage à la mensualisation du PAC, Si la **majorité** des réponses est favorable, nous appliquerons cette disposition dès janvier 2023, Sinon nous resterons au prélèvement tous les 3 mois,

Je vous souhaite bonne lecture.



Jean-Luc ROUSSEL
Trésorier de l'UTR 55

L'Union Territoriale
des Retraités de la Meuse
vous souhaite une
très bonne année
et surtout...
une bonne santé !

Sommaire

Page 1

- L'édito du Trésorier

Page 2

- Les membres du Bureau de l'UTR
• Trombinoscope et coordonnées

- Coordonnées des ULR
(et permanences)
• ULR Bar le Duc
• ULR Verdun
• ULR Commercy
• ULR Stenay

Page 3

- Composition des Commissions
De l'UTR 55 et de l'URR Grand
Est

- Conseil UTR du 14 janvier 2022

Page 4

- Contrat CFDT Retraités / MGEN

Votre attestation fiscale 2021

glissée à l'intérieur de ce numéro

La CFDT Retraités
restera mobilisée
pour porter nos
revendications
auprès des élus

Les membres du Bureau (2021-2025)



Yvan CHARDIN 80 ans

Secrétaire Général

1 rue de la 7è DB USA
55100 VERDUN

Téléphone : 06 85 07 62 38

E-mail : yvan.chardin@wanadoo.fr



Luc DOUILLOT 70 ans

Secrétaire Adjoint

21 rue Oudinot – 55000 BAR-LE-DUC

Téléphone : 07 80 39 16 45

E-mail : luc.douillot@orange.fr



Jean-Luc ROUSSEL 67 ans

Trésorier

33 Route de Revigny – 55800 LAIMONT

Téléphone : 06 13 27 22 00

E-mail : jeanluc.rousseau55@gmail.com



Daniel LAUMONT 68 ans

Trésorier adjoint

14 rue du puits perdu – 55200 COMMERCY

Téléphone : 06 72 64 45 28

E-mail : daniel.laumont55@orange.fr



Jean-Pierre BOULIER 82 ans

Membre actif

17 allée des Cramaux – 55100 VERDUN

Téléphone : 03 29 84 16 19

E-mail : boulier.famille@wanadoo.fr



Jean-Pierre MAZZIER 74 ans

Membre actif

10 rue Jean – 55190 PAGNY/MEUSE

Téléphone : 06 31 11 99 88

E-mail : bjp.mazzier@orange.fr

Coordonnées des ULR et Permanences

Union Locale de Bar-le-Duc

11 place de la Couronne – BP 80042
55001 Bar-le-Duc Cedex

Téléphone : 03 29 45 07 97

Permanence : les 2^è et 4^è mardis du mois
de 9h30 à 11h30

Union Locale de Verdun

20 rue du 19ème BCP
55100 Verdun

Téléphone : 03 29 86 53 16

Permanence : pas de permanence
actuellement pour cause
de dégâts des eaux

Union Locale de Commercy

Salle Jean Lanois
19 rue Foch – BP 20128
55203 Commercy Cedex

Téléphone : 06 72 64 45 28

Permanence : les 3ème mardis du mois
de 14h30 à 16h30

Union Locale de Stenay

23 rue de Chanzy
55700 Stenay

Téléphone : 03 29 80 31 13

Permanence : pas de permanence
actuellement

Les Commissions de l'UTR

Commission développement :

- Animateur : Yvan CHARDIN
- Autres membres : Jean-Luc ROUSSEL
Daniel LAUMONT
Claude JOLLY

Commission financière :

- Animateur : Jean-Luc ROUSSEL
- Autres membres : Yvan CHARDIN
Daniel LAUMONT
Claude JOLLY

Commission santé - vieillesse :

- Animateur : Jean-Pierre MAZZIER
- Autres membres : Evelyne JEANNON
Pierre REUTER

Commission communication :

- Animateur : Jean-Luc ROUSSEL
- Autres membres : Jean-Pierre MAZZIER
Yvan CHARDIN
Guy DRONET

Commission loisirs :

- Animatrice : Anne-Marie DRONET
- Autres membres : Jean-Luc KLEIN
Jean-Luc ROUSSEL

Les Commissions de l'Union Régionale des Retraités du Grand Est

Commission développement :

Jean-Luc ROUSSEL - Daniel LAUMONT

Commission santé :

Jean-Pierre MAZZIER – Gilles VAUTRIN

Commission formation :

Pierre REUTER

Conseil Syndical du 14 janvier 2022



Le premier conseil, démarré la nouvelle mandature, s'est tenu à Bar Le Duc le 14 janvier dernier.

Beaucoup d'absents, eu égard aux conditions de fonctionnement « sous covid ».

Réunion qui avait pour objet, de réorganiser notre fonctionnement, de valider le calendrier de nos réunions et de déterminer quelles seront nos priorités pour les 4 ans à venir.

Bien sûr tous, nous avons à l'esprit, les orientations de notre dernier congrès.

Mais préalablement il a fallu se préoccuper des tâches administratives à réaliser :

- Envoi à la préfecture, à la confédération, à l'UCR, de la constitution de notre nouveau bureau et des membres qui le composent
- Envoi des statuts et du règlement intérieur (celui-ci date un peu, et nous aurons à y revenir) à ces mêmes organismes.

Autant de tâches, pas toujours simples, assurées dans les meilleures conditions possibles par Jean-Luc Roussel.

Aujourd'hui nous sommes en état de marche et administrativement parés.

Nous nous sommes attachés lors de cette première réunion à constituer les commissions dont les membres vous sont communiqués ci-contre.

Ces commissions ne sont pas « fermées » et si certains sont intéressés nous les accueillerons bien volontiers.

Toujours au titre des commissions, nous avons procédé à la désignation des membres de l'UTR qui participeront aux commissions de l'Union Régionale des Retraités (URR Grand Est). Ces désignations vous sont également communiquées ci-contre.

Nous avons également évoqué l'évolution des cotisations des complémentaires « santé ».

En moyenne et pour amortir les charges supplémentaires liées à la « covid » l'augmentation pour toutes les complémentaires est de l'ordre de 10%. D'où l'importance de permettre l'adhésion à une complémentaire de groupe pour compenser la suppression de la part patronale au moment du passage à la retraite.

C'est ce que propose l'Union Confédérale des Retraités (UCR) avec « MGEN Solution » qui constitue aujourd'hui un service majeur aux adhérents qui le souhaitent.

C'est un outil important mis au service du développement.

Enfin, Jean Luc a fait un point sur notre situation financière, qui nous permet un fonctionnement sans inquiétudes particulières. Néanmoins l'érosion de nos adhérents (147 à fin 2021) est plus préoccupante. D'où la priorité des priorités, sera, sur la mandature, de trouver les solutions à notre développement.

Le plan de travail compte tenu de l'heure, tardive sera abordé lors de notre prochain bureau qui se tiendra le 25 février prochain.

J'espère que ce compte rendu rapide de notre réunion de conseil, vous apportera une information utile sur notre organisation et notre fonctionnement, en particulier sur les responsabilités assurées par les uns ou les autres.

Nous reviendrons dans les numéros suivants, et nous vous informerons, des actions engagées et de leur résultat.

Yvan
CHARDIN





Les conditions pour bénéficier du contrat collectif CFDT Retraités / MGEN Solutions

La seule condition : vous devez être adhérent à la CFDT Retraités. Les Unions Territoriales CFDT de retraités disposent des documents nécessaires vous permettant de choisir votre option d'adhésion. Elles vous guideront dans vos démarches. Votre demande doit transiter par votre union de retraités qui apposera son tampon sur le bulletin d'adhésion à la complémentaire santé.

Le correspondant MGEN pour la Meuse :

Jean-Marie PERRIN
Union Territoriale des Retraités CFDT
11 place de la couronne 55001 BAR LE DUC CEDEX

Mail : jeanmarieperrin49@gmail.com



A noter que vous serez assuré sans délai de carence, que la cotisation ne change pas en fonction de l'âge

Les structures de cotisations à compter du 1er janvier 2022

4 niveaux de garanties proposés en fonction des besoins

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Isolé	47.71€	74.65€	96.01€	117.37€
Duo	88.50€	137.77€	177.59€	217.42€
Famille	105.44€	163.93€	211.26€	258.59€

Les + du contrat CFDT Retraités / MGEN Solutions

La téléconsultation MESDOCTEURS

Le service de consultation MesDocteurs simplifie la mise en relation avec des professionnels de santé et favorise l'accès aux soins. La plate-forme est accessible depuis votre espace personnel.

UNE ACTION SOCIALE

Un accompagnement dans les moments difficiles de la vie,
Avec le service d'aide à domicile (SAD), votre mutuelle verse une participation forfaitaire pour aider au financement d'aide à domicile.

Les + AZUR

Un accès aux offres additionnelles MGEN

MMMieux : le site de prévention santé de la MGEN.

MGEN Services habitat : pour aider ses adhérents à améliorer leur habitat.

Assurance Voyage MGEN : une assurance voyage à prix mini et aux avantages maxi pour partir à l'étranger : mgenvoyage.fr

MGEN Avantage : la plateforme de réductions et de bons plans valables toute l'année sur la culture, les voyages et le sport.

NB : Les tableaux de garanties peuvent être demandés à Jean-Marie PERRIN (voir coordonnées ci-dessus) ou auprès des militants dont vous trouvez les coordonnées dans ce numéro.